

## **Langues et Lettres**

### **Calendrier et Plan de Suivi des Recommandations de l'AEQES**

#### **Avertissement**

Comme signalé dans le « Rapport d'Auto-Évaluation » (RAE) de l'Entité, l'évaluation des « Langues et Lettres » (L&L) à l'Université de Liège (ULg) porte sur plusieurs départements (de taille très inégale) et sur des filières d'études plus ou moins autonomes par rapport à ces départements (Masters en Linguistique, en Français « Langue étrangère »). Entre autres difficultés, cela implique qu'il n'existe aucun organe de décision se déployant précisément à l'échelle de l'Entité, de sorte que celle-ci devra s'en remettre, pour la plupart des actions la concernant, à l'autorité supérieure du Conseil de Faculté de « Philosophie et Lettres » (PhL), vis-à-vis duquel elle ne dispose cependant que d'un pouvoir de suggestion. De même, bien que ce plan de suivi soit le fruit d'une démarche collective (ayant été dûment validé, après consultation des collègues, par le groupe de coordination mis en place pour la circonstance), les axes privilégiés ici, faisant écho aux recommandations des experts de l'AEQES, devront être avalisés à un niveau subsidiaire par les différents Conseils de Département (ou les Conseils des Études) compétents, qui restent souverains et donc susceptibles d'introduire des disparités dans la façon dont les actions envisagées seront transposées et appliquées dans les faits.

Comme le « Rapport final de Synthèse » (RFS) de l'AEQES nous y invite, nous avons évité de répondre à chacune des recommandations formulées par les experts, préférant privilégier celles qui paraissaient importantes et immédiatement applicables, regroupées sous quelques rubriques principales. Ainsi la liste des actions présentées dans ce « Plan de Suivi » (PS) s'organise-t-elle autour de 4 axes prioritaires, qui se définissent comme suit : 1) Politique de mobilité et gestion des accords ERASMUS ; 2) Encadrement pédagogique des bacheliers et gestion de publics hétérogènes ; 3) Information des étudiants quant aux services institutionnels et aux structures des programmes ; 4) Introduction dans toutes les filières d'un TFC (travail de fin de cycle en baccalauréat).

Certains des objectifs fixés dépendront, pour leur bonne réalisation, de l'accord de nos autorités universitaires. Nous avons bien conscience, en période de contrainte budgétaire, des difficultés que pourrait présenter la mise en œuvre de certaines des actions souhaitées, mais nous espérons que les conditions pourront néanmoins être réunies pour que nous puissions rencontrer les suggestions des experts ainsi que certains des diagnostics par ailleurs déjà formulés dans notre RAE.

## **1. Politique de mobilité et gestion des accords ERASMUS**

C'est à dessein que nous plaçons en exergue de notre plan d'action une rubrique correspondant à un point fort de l'Entité. Comme le souligne le RFS, « le taux de mobilité sortante, pour l'ensemble du cursus L&L, est globalement bon », et « excellent » (p. 11) au Département de Langues et Littératures modernes (LLM) où *tous* les étudiants sont invités à partir pour un segment de leur cursus. Un certain nombre d'éléments nouveaux nous amène néanmoins à poursuivre notre réflexion sur cette problématique, dans le but de garantir autant que possible la pérennité de notre politique d'encouragement systématique à la mobilité. En effet, on peut prévoir que l'introduction du « Décret Marcourt » (DM), avec sa suppression de la notion d'année académique, rendra plus compliquée la gestion administrative des dossiers de mobilité des étudiants. Alors que, par le passé, un accord existait, à l'échelle des Facultés de Philosophie et Lettres de la CFWB, pour privilégier essentiellement le 1<sup>er</sup> quadrimestre du BAC 3 comme moment désigné pour la mobilité des étudiants, ce repère temporel, à moyen terme, promet de ne plus exister. Une réflexion s'impose dès lors quant à une façon raisonnée d'insérer dans le programme de chaque étudiant un séjour à l'étranger qui lui soit tant profitable que complémentaire par rapport à l'offre de formation disponible à l'ULg. Par ailleurs, la possibilité de garantir plus d'un séjour à l'étranger aux étudiants qui en feraient la demande, naguère interdite mais aujourd'hui autorisée par les règlements en vigueur, méritera d'être examinée. En outre, pour répondre au souhait (des étudiants et des experts) de « diversifier les destinations sortantes pour toutes les filières » (RFS, p. 11), il faudra tenter de résoudre le problème présenté par la pénurie des destinations accessibles à nos étudiants qui se fait ressentir dans certains domaines d'études (notamment en lien avec le monde anglophone). Ceci pourrait passer par une mise en commun de la gestion des accords existants, aujourd'hui assurée au niveau des différents départements. Enfin, la préconisation des experts d'« une évaluation du séjour [ERASMUS] avec les étudiants au sein de la formation, en complément de l'évaluation réalisée au niveau central de l'Université » (RFS, p. 11) pourra être rencontrée par l'introduction d'un Rapport de fin de séjour (destiné aussi aux futurs Erasmus afin de les aider à choisir leur destination), détaillant par filière d'études les points positifs et négatifs du séjour.

## **2. Encadrement pédagogique des bacheliers et gestion de publics hétérogènes**

À juste titre, les experts font remarquer que, dans certaines disciplines, la diversité des audiences rassemblées pour un cours commun tendrait à augmenter. Ceci est la conséquence de plusieurs modifications structurelles des programmes et/ou des parcours individuels des étudiants : 1) l'introduction en Faculté de PhL d'un système de « mineures » amènera, dans plusieurs cas, des étudiants de « majeure » et de « mineure » (par rapport à une discipline donnée) à se côtoyer dans le cadre de certains cours ; 2) l'individualisation des parcours personnels favorisée par le DM ne fera que renforcer cette tendance ; 3) en LLM, le développement d'une nouvelle filière d'études en « Traduction et Interprétation » (T&I) repose sur la mise en commun des cours de langue étrangère, lesquels s'adressent dès lors conjointement à des étudiants ressortissant de filières

pourtant très différentes en termes d'objectifs et de méthodologies. Tout en constituant, selon les experts, une opportunité pédagogique potentielle (RFS, p. 6, point 4), il conviendra de s'assurer que chaque étudiant « trouve véritablement sa place » (p. 6) dans un environnement aussi complexe. Ceci suppose un encadrement approprié, qui aujourd'hui fait défaut dans toutes les filières et dans toutes les années, à l'exception parfois du BAC1 où les maigres ressources disponibles sont concentrées pour faire face autant que possible aux besoins d'encadrement spécifique aigus enregistrés à ce niveau. Cet état de fait nous empêche de « systématiser les initiatives » qui existent parfois, comme par exemple d'organiser des « tables de conversation » visant à « entretenir les compétences d'expression orale des étudiants » (p. 6), ainsi que les experts évidemment nous y invitent.

Dans ce contexte, tout en partageant l'opinion énoncée par les experts quand ils font remarquer (RFS, p. 9) que « les enseignements à faible effectif » risqueraient, à terme, de « disparaître de l'offre de formation » du fait des politiques d'austérité nécessairement adoptées par l'Université, nous devons aujourd'hui constater que les missions essentielles des filières plus massivement suivies apparaissent également compromises par cette même situation.

Dans le cas particulier de la T&I, le déficit d'encadrement s'étend au personnel académique, le cadre minimal requis pour assurer les enseignements n'ayant pas (encore) été rempli. Une note (dite « Mémoire »), signée unanimement par tous les membres du Département de LLM et du Comité de Pilotage de T&I, a d'ores et déjà été transmise au Doyen de la Faculté et au nouveau Recteur de l'ULg. Il est devenu très urgent d'en assurer le suivi, en bonne concertation avec tous les organes de décision compétents à leurs niveaux respectifs. Concrètement, il s'agira : 1) de s'assurer de la désignation d'équipes pédagogiques (personnel académique et scientifique) assez étoffées pour permettre l'attribution de toutes les missions d'enseignement et un accompagnement pédagogique acceptable de tous les étudiants, y compris en ce qui concerne la direction des travaux de fin d'études (TFE) ; 2) de mener une réflexion sur la structure administrative (et technique) la plus appropriée pour assurer le développement de cette filière d'enseignement en T&I, sachant qu'une émancipation au moins partielle vis-à-vis du Département de LLM devra avoir lieu, sans quoi les missions essentielles de ce dernier risqueraient d'être gravement compromises. Dans ce domaine, une des actions à mener sera l'élaboration d'un calendrier relatif à la mise en place d'une structure administrative (et technique) spécifique pour la T&I, tenant compte des transferts de personnel consécutifs à l'intégration de la T&I à l'ULg et à la réduction de la collaboration avec la Haute École de la Ville de Liège (HEL) à une simple co-organisation d'enseignements résiduels.

Ainsi, s'il semble un peu tard pour emboîter le pas aux experts quand ils posent « la question de la présence à terme, au sein d'un même espace institutionnel, de formations à visée d'insertion professionnelle clairement identifiée qui pourraient devenir concurrentielles des formations universitaires en langues existantes, si le positionnement des unes et des autres ainsi que leur complémentarité respective n'étaient pas clairement énoncées » (RFS, p. 13), du moins pouvons-nous tenter de garantir la survie à court terme des formations étroitement liées que sont la T&I et la LLM, moyennant une définition plus claire des cadres technique, administratif, scientifique et académique dans lesquels chacune pourra s'inscrire.

### **3. Information des étudiants quant aux services institutionnels et aux structures des programmes**

Les experts saluent l'existence à l'ULg d'un grand nombre de services à l'attention des étudiants, comprenant divers « dispositifs d'aide à la réussite » (RFS, p. 4) qui peuvent être « d'ordre méthodologique », « de l'ordre de la remédiation », ou de « l'aide à la réorientation » (p. 4), tout en faisant remarquer que « ces divers dispositifs apparaissent toutefois sous-utilisés par les étudiants, par rapport aux besoins identifiés » (RFS, p. 5). L'Entité reconnaît l'utilité de consentir davantage d'efforts en vue d'assurer une information plus efficace envers les étudiants, principalement quant aux points suivants : 1) une prise en compte plus explicite des « objectifs généraux d'apprentissage » (KLO) dans la rédaction des engagements pédagogiques et dans la présentation des activités d'enseignement elles-mêmes, afin notamment que les étudiants deviennent plus sensibles, en fin de parcours universitaire et en vue de leur « insertion professionnelle » (RFS, p. 5), aux « compétences » (notamment transversales et interactionnelles) acquises au fil de leur cursus ; 2) une clarification des débouchés offerts à l'issue des « mineures », en termes essentiellement de possibilités de poursuite de l'apprentissage dans le cadre d'un programme de « majeure » correspondant, lorsque cela est prévu ; 3) la recherche d'une plus grande transparence dans les critères d'évaluation des TFE et de certains cours comprenant un travail écrit, particulièrement pour ce qui concerne l'importance accordée à la maîtrise de la langue étrangère. Une telle information en matière de TFE existe déjà au Département de Langues et Littératures française et romanes (LLFR) mais gagnerait à être étendue à l'ensemble des filières d'études constituant l'entité.

De telles améliorations de la qualité de l'environnement pédagogique en L&L, en informant les étudiants plus efficacement sur la finalité des divers cours tels qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'un projet global, leur permettront par ailleurs de mieux fonder leurs opinions sur la nature (la matière et la manière) des enseignements reçus. Ceci pourrait donc constituer une étape préalable à la redynamisation de « l'évaluation des enseignements par les étudiants » que les experts appellent de leurs vœux (RFS, p. 12), et dont les enseignants, par retour, pourraient profiter également. Gageons dès lors que la Faculté de PhL, s'inspirant des recommandations des experts, aura à cœur de s'engager dans une réflexion sur les moyens les plus adéquats pour (re)donner sens aux évaluations des enseignements par les étudiants en obtenant l'adhésion de ces derniers.

### **4. Introduction dans toutes les filières d'un TFC (travail de fin de cycle en baccalauréat)**

Ce type d'épreuve, qui existe dans certains départements de la Faculté, n'est organisé dans aucune des filières d'études de l'Entité. La volonté semble exister au niveau facultaire d'uniformiser les pratiques en cette matière, en invitant les étudiants à soumettre un travail écrit d'une certaine ampleur, dans la discipline de leur choix, afin de s'initier aux méthodes de la recherche et à la mobilisation transversale de certaines des compétences exploitées pendant le cursus. Les modalités précises de ce travail et de son intégration dans les programmes devront être définies. De même, une estimation des ressources nécessaires en termes d'encadrement spécifique (aide à l'orientation, direction, évaluation) devra être réalisée.

**Université de Liège – Langues et Lettres**  
**Calendrier et plan de suivi des recommandations AEQES**

**Axe 1 : Politique de mobilité et gestion des accords ERASMUS**

<b>N°</b>	<b>Priorité</b>	<b>Description de l'action prévue</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Echéance</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
1.1	2	Adaptation au Décret Paysage (« Décret Marcourt ») ; réflexion sur l'intégration de notre politique de mobilité dans le cursus personnalisé des étudiants.	Présidents des CE, en relation avec les Présidents des Jurys des programmes de BAC et Master	09/15	Poursuite de notre politique performante en la matière ; étude des modalités de réalisation d'un deuxième séjour éventuel.	Limites en termes de destinations accessibles à nos étudiants à l'étranger, en particulier dans le monde anglophone.
1.2	2	Diversification des destinations possibles.	Relations Internationales (RI) de l'ULg ; Coordinateurs ER dans les Départements	09/15	Poursuite de notre politique performante en la matière.	Mise en commun des accords d'échanges (parfois conclus par des Départements hors L&L).
1.3	2	Mise en place d'une évaluation du séjour ER dans les filières.	Coordinateurs ER ; personnel administratif	09/15	Encouragement à la mobilité ; identification des problèmes éventuels.	/

**Axe 2 : Encadrement pédagogique des bacheliers et gestion de publics hétérogènes**

<b>Axe 2 : Encadrement pédagogique des bacheliers et gestion de publics hétérogènes</b>						
<b>N°</b>	<b>Priorité</b>	<b>Description de l'action prévue</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Echéance</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
2.1	1	Discussion du « Mémoire T&I » avec les Autorités ; recrutement du personnel prévu en parallèle avec l'intégration de la formation de T&I à l'ULg.	Doyen de la Faculté ; Président du Département de LLM	09/15	Remplissage du cadre académique pour T&I ; organisation de l'accompagnement des TFE en LLM.	Accord du CA de l'ULg.
2.2	2	Réflexion sur la structure administrative la mieux à même de permettre une coexistence harmonieuse entre LLM et T&I.	Président de Département de LLM ; Doyen de la Faculté de PhL	09/15	Développement minimal de T&I ; survie de LLM.	Accord du CA de l'ULg.
2.3	2	Evaluation de l'impact des « mineures » en termes d'hétérogénéité des auditoires et d'efficacité des enseignements.	Doyen de la Faculté de PhL	09/15	Octroi de moyens supplémentaires où cela est nécessaire.	Accord du CA de l'ULg.
<b>Axe 3 : Information des étudiants quant aux services institutionnels et aux structures des programmes</b>						
<b>N°</b>	<b>Priorité</b>	<b>Description de l'action prévue</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Echéance</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
3.1	2	Explicitation de l'articulation des objectifs d'apprentissage dans le cadre d'un projet global (KLO).	Présidents des CE ; tous les enseignants	09/15	Information des étudiants.	/
3.2	2	Clarification de la structure des « mineures » et de leurs débouchés possibles en termes de Masters correspondants ; réflexion sur les passerelles internes.	Doyen de la Faculté ; Commission facultaire	09/15	Information des étudiants ; réalisation d'une brochure à cet effet.	/

			« Passerelles internes »			
3.3	2	Explicitation des critères d'évaluation (TFE, cours avec examen écrit).	Présidents des CE, en lien avec les Présidents des Jurys de BAC et de Master	09/15	Information des étudiants.	/
3.4	2	Redynamisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants.	Doyen de la Faculté	09/16	Information des enseignants ; amélioration des enseignements.	Accord de la Faculté de PhL.
<b>Axe 4 : Introduction d'une épreuve intégrée en fin de BAC</b>						
<b>N°</b>	<b>Priorité</b>	<b>Description de l'action prévue</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Echéance</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
4.1	2	Modification des programmes de BAC3, avec l'introduction d'une épreuve obligatoire sous la forme d'un travail écrit dans une des matières centrales du cursus.	Présidents des CE	09/15	Vérification du niveau atteint par les étudiants dans la maîtrise de l'expression écrite ; préparation à la recherche dans la perspective des Masters.	Dégagement des ressources nécessaires pour l'encadrement (et accord du CA)

Le Groupe de Coordination pour l'Evaluation des L&L :

Marc Delrez (Coordinateur)

Paola Moreno (LLFR)

Louis Gerrekens (LLM)

Frédéric Bauden (LLO)

Etienne Famerie (LLC)

Archibald Michiels (LING)

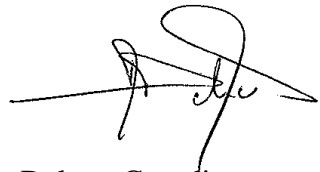
Jean-Marc Defays (FLE)

Deborah Meunier (Personnel scientifique)

Martine Delavignette (Personnel ATO)

Dominique Thewissen (SMAQ)

Pour le Groupe de Coordination,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Delrez', written over a horizontal line.

Marc Delrez, Coordinateur

Pour la Faculté,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Winand', written over a horizontal line.

Jean Winand, Doyen